VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT au plus offrant et dernier enchérisseur

Sur la Commune de AUBIGNAN, 1045 ancienne route de Loriol, figurant au cadastre section BA 72 pour une superficie de 18a 55ca et consistant en :

- Un studio avec petit salon, cuisine, salle de bain, débarras et deux petites chambres.
- Un garage attenant au studio.
- Un cabanon en bois brut côté Nord du terrain
- Piscine
- Box à chevaux transformés en deux chambres
- A l'angle Nord Est de la parcelle la présence d'un mobil-home entouré d'une terrasse carrelée et de murs crêpis.

Sur la mise à prix : 30.000€

(Trente mille euros)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Maître Izalde VINCENTI, Avocat, qui le cas échéant, peut être chargée d'enchérir.

VISITE : Il sera possible de visiter le 09 septembre 2025, de 14h00 à 15h30 avec l'assistance de Maître Caroline BOURDENET, Huissier de Justice à CARPENTRAS – tél : 04.90.63.01.47

L'adjudication aura lieu le MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 à 10H30

A l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS, siégeant au Palais de Justice de Carpentras, Place du Général de Gaulle.

A la requête de **Madame le Comptable du service des impôts des particuliers de CARPENTRAS** libellé depuis le 01 janvier 2023 **service des impôts des particuliers NORD VAUCLUSE** suivant arrêté du 10 novembre 2022 portant ajustement des périmètres des services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, domicilié 132 allée d'Auvergne à ORANGE (84873)

CREANCIER POURSUIVANT.

Ayant pour Avocat constitué **Maître Izalde VINCENTI**.

DESCRIPTION : Sur la Commune de AUBIGNAN, 1045 ancienne route de Loriol, figurant au cadastre section BA 72 pour une superficie de 18a 55ca et consistant en :

- Un studio avec petit salon, cuisine, salle de bain, débarras et deux petites chambres.
- Un garage attenant au studio.
- Un cabanon en bois brut côté Nord du terrain
- Piscine
- Box à chevaux transformés en deux chambres
- A l'angle Nord Est de la parcelle la présence d'un mobil-home entouré d'une terrasse carrelée et de murs crêpis.

OCCUPATION : Une partie des biens vendus sont occupés.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute occupation.

CONDITIONS DE LA VENTE : L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 5 décembre 2024 au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS sous le numéro 24/00064, où tout acquéreur peut en prendre connaissance, sans frais, ainsi qu'au cabinet du créancier poursuivant.

ENCHERES : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS muni d'un chèque de banque (ou de caution bancaire irrévocable) de 10% du montant de la mise à prix avec **un minimum de 3.000€** à l'ordre de la CARPA.

FRAIS : Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

RENSEIGNEMENTS : **Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser**

- à Maître Izalde VINCENTI, Avocat du créancier poursuivant, tel : 04.90.29.68.80. ou sur le www.amicis-avocats.com

- auprès de l'un des avocats inscrits près le Tribunal Judicaire de CARPENTRAS

- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CARPENTRAS où le cahier des conditions de vente a été déposé

FAIT ET REDIGE A CARPENTRAS,

Le 17 juillet 2025

Maître Izalde VINCENTI